

Décision 20-DCC-72 du 26 mai 2020

relative à la prise de contrôle exclusif de la
société Vindémia Group par la société
Groupe Bernard Hayot

Posted on: 26 mai 2020 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Bernard Hayot

Dispositif(s)

Autorisation avec remèdes

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)

Vindémia Group

Suivi des remèdes

- Coordonnées du mandataire :
Ntrust Corporate Finance - Philippe Nataf
Email : pnataf@ntrustcf.com

Lire

le texte intégral

515.45 Ko

la lettre d'agrément mandataire

38.4 Ko

les engagements

337.77 Ko

Communiqué de presse/ press release